

Horaires + tarifs  
**HIVER**  
Inscription 5 décembre

# Arts martiaux

**NOUVEAU** Auto-Défense

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	CODE	NB SEM	TARIF + TX	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Auto-défense 13 ans et +	Jeudi	20h45 à 21h55	657	12	105,25 \$	11 janvier		

## Maha Kuk Sool

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	CODE	NB SEM	TARIF + TX	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Débutant 8 et +	Samedi	8h00 à 8h55	106	9	92,25 \$	13 janvier	Relâche 24 février et 2 mars	
Initiation 5 à 7 ans	Samedi	9h15 à 9h55	111	9	69,25 \$	13 janvier	Relâche 24 février et 2 mars	

**STATIONNEMENT**

**P** Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS | Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.

Horaires + tarifs  
**HIVER**  
 Inscription 5 décembre

# Arts martiaux



## Aïkibudo-Kobudo

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS
Kobudo	Samedi	11h15 à 12h55	À partir du 9 janvier	Relâche samedi 24 février
	Mardi	18h30 à 19h55		
Aïkibudo	Samedi	13h00 à 14h25	À partir du 9 janvier	Relâche samedi 24 février
	Mardi	20h00 à 21h25		

ACTIVITÉ	CODE	NB SEM	TARIF + TX	NOTES
Accès à 1 séance par semaine	001	12	99,25 \$	Une séance comprend un cours (encadré par un instructeur) ou une pratique libre (les deux ayant lieu simultanément, la salle est divisée en deux). Il est donc possible, par exemple de suivre un cours de kobudo à 18h30 et de continuer à s'entraîner en kobudo, seul ou avec un partenaire, durant le cours d'aïkibudo de 20h, ce qui comptabilise deux séances d'entraînement. Vous pouvez choisir des plages horaires différentes chaque semaine.
Accès à 2 séances par semaine	002	12	197,75 \$	
Accès à 3 séances et + par semaine	003	12	296,00 \$	
Cours à l'unité :	20,00\$ tx. inc. (ou 7,00\$ tx. inc. pour les participants déjà inscrits à un cours et qui désirent participer à un cours supplémentaire) Présentez-vous au bureau d'accueil 15 minutes avant le début du cours auquel vous désirez participer afin d'acquitter les frais. Vous devrez remettre un coupon à l'instructeur du cours.			

**AUTRE FRAIS :** Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour l'affiliation à l'association ou à la fédération et pour l'uniforme.

**STATIONNEMENT**  
**P Vignette requise**  
 Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

**REPRISE DE COURS** | Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.

Horaires + tarifs  
**HIVER**  
Inscription 5 décembre

# Arts martiaux



## Taekwon-do

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Adultes et enfants 7 ans et +	Samedi Mercredi Vendredi	10h00 à 10h55 18h30 à 19h55 18h30 à 19h55	À partir du 10 janvier	Relâche samedi 24 février	Les parents des participants peuvent également s'inscrire à ce cours
Adultes ceinture noire	Samedi	9h00 à 9h55	13 janvier	Relâche 24 février	

ACTIVITÉ	CODE	NB SEM	TARIF + TX	NOTES
Accès à 1 cours par semaine	001	12	105,25 \$	
Accès à 2 cours par semaine	002	12	166,75 \$	Profitez de la flexibilité de nos horaires pour venir quand vous voulez de 1 à 3 fois par semaine !
Accès à 3 cours par semaine	003	12	179,50 \$	

**AUTRE FRAIS :** Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour l'affiliation à l'association ou à la fédération et pour l'uniforme.

### STATIONNEMENT

**P** Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

**REPRISE DE COURS** | Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.

Horaires + tarifs  
**HIVER**  
 Inscription 5 décembre

# Arts martiaux



## Karaté

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	COD E	NB SEM	TARIF + TX	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
Parent-enfant + Débutant	Mercredi	18h00 à 18h55	546	12	105,25 \$	10 janvier		
Parent-enfant + Débutant	Vendredi	18h00 à 18h55	746	12	105,25 \$	12 janvier		
Intermédiaire - Ceintures oranges à mauves	Mercredi	19h00 à 19h55	550	12	119,00 \$	10 janvier		Jumelé avec cours Avancés
Intermédiaire - Ceintures oranges à mauves	Vendredi	19h00 à 19h55	750	12	119,00 \$	12 janvier		Jumelé avec cours Avancés
Avancés - Ceintures brunes et noires	Mercredi	19h00 à 20h25	550	12	177,50 \$	10 janvier		Jumelé avec cours Intermédiaire pour la première heure
Avancés - Ceintures brunes et noires	Vendredi	19h00 à 20h25	750	12	177,50 \$	12 janvier		Jumelé avec cours Intermédiaire pour la première heure

**RABAIS KARATÉ :** Un rabais de 50% est applicable sur le deuxième cours et de 70% sur le troisième cours de karaté, pour un même participant et au cours de la même session.

**STATIONNEMENT**  
**P Vignette requise**  
 Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

**REPRISE DE COURS** | Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.